

# Fiche de donnée de sécurité

# **SIGNAL**

# **SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du

**SIGNAL** 

produit

Autres moyens Détergent à voiture

d'identification

Autres identifications 7200

Usage recommandé Détergent à voiture.

Restrictions

Pour usage industriel et institutionnel seulement

d'utilisation Identificateur du

Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753,

fabricant/fournisseur www.lalema.com

e Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060

Numéro de téléphone d'urgence

Canutec, +1 613.996.6666, 24/7

Numéro de la FDS 00090096

# **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

## Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

## Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s):

Provoque de graves lésions des yeux.

Provogue une irritation de la peau et des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention:

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Porter des gants de protection.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

Garder dans un contenant fermé.

Identificateur du produit : SIGNAL

FDS No.: 00090096 Page 01 de 06

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la règlementation locale, régionale, nationale et internationale.

# **Autres dangers**

Sans objet.

# SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

# Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Sodium docecylbenzenesulfonate	25155-30-0	1.0 - 10	
Sodium lauryl ether sulphate	68585-34-2	1.0 - 10	

# **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

## Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

## Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. If easy to do, remove contact lenses. Consulter un médecin.

## Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

## Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque de graves lésions des yeux.

## Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

# Organes cibles

Aucun connu.

#### Instructions particulières

Sans objet.

# Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

# SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

## Agents extincteurs

# Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche. Mousse. Bruine d'eau.

## Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

## Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : Oxydes de carbone.

## Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Identificateur du produit : SIGNAL

FDS No.: 00090096 Page 02 de 06

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

# SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

# Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

## Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

### Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

# Conditions de sûreté en matière de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

# SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Communiquez avec les autorités locales pour connaître les limites d'exposition de votre province.

## Contrôles d'ingénierie appropriés

Douches, Douches occulaires et système de ventilation adéquat.

# Mesures de protection individuelle

## Protection des yeux et du visage

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

## Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau. Porter des vêtements de protection appropriés.

# Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

# SECTION 9: PROPRIÈTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide violet.

Odeur Fruitée

Seuil olfactif Pas disponible

На 6.7 - 8.3

Point de fusion/Point de congélation

~ 100 °C

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Pas disponible

Point d'éclair Taux d'évaporation Pas disponible

**SIGNAL** Identificateur du produit :

00090096 FDS No.: Page 03 de 06

Pas disponible (fusion); ~ 0 °C (congélation)

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet

Limites supérieures/inférieures

d'Inflammabilité ou d'Explosibilité Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)

Tension de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative (eau = 1)

Solubilité

Pas disponible

1.015 - 1.035

Soluble. dans l'eau

Pas disponible

Coéfficient de partage

n-octanol/eau

Pas disponible

Température d'auto-inflammation Sans objet
Température de décomposition Pas disponible

Viscosité Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

**Autres informations** 

**État physique** Liquide

# **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

## Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

# Stabilité chimique

Habituellement stable.

# Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

## Conditions à éviter

Hautes températures. Congélation.

## Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

## Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Oxyde de soufre.

# **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

# Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium docecylbenzenesulfonate	Pas disponible	> 1000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Sodium lauryl ether sulphate	Pas disponible	> 2000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

#### Corrosion/Irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

# Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Corrosif pour les yeux.

# Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Identificateur du produit : SIGNAL

FDS No.: 00090096 Page 04 de 06

Aucun renseignement trouvé.

# Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

## Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

### Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

## Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

# Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

# Toxicité pour la reproduction

## Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

# **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

# **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

# Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

# **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

# **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

## Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Identificateur du produit : SIGNAL

FDS No.: 00090096 Page 05 de 06

# **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

le 18 avril, 2017

**FDS préparée par** Laboratoire Lalema inc.

Date de préparation

Date de la plus récente version

révisée

e de la plus le 18 avril, 2017

Avis Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles

sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous

les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul

qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

Identificateur du produit : SIGNAL

FDS No.: 00090096 Page 06 de 06

